



PRIME DE TRACTION : LA FGAAC-CFDT POUR AMÉLIORER PLUTÔT QUE RÉFORMER

Paris, le 4 juin 2021

Fréquemment revient la petite musique qui voudrait une refonte totale de notre système de prime.

Les « grands visionnaires » ont dénoncé l'accord de branche sur la Classification – Rémunération, au moment où on entend de plus en plus parler de polycompétence et d'ouverture à la concurrence

C'est encore eux qui n'ont pas signé l'accord sur l'activité partielle longue durée, juste avant un reconfinement et bien loin d'un retour à la normale de la charge de travail

Aujourd'hui ils reprennent leur cheval de bataille et revendiquent un nouveau système de prime de traction.

Ces apprentis sorciers devraient faire réviser leur boule de cristal .

AMÉLIORER : OUI – RÉFORMER : NON

Les primes de traction rétribuent un retour sur la production (parcours), une contrainte (nuit, présence,..) ou la mise en œuvre de compétence (agent seul, TGV,..).

Si la CGT les qualifie d'opaque ou de complexe,

il suffit pourtant de s'y intéresser un peu pour voir que ce n'est pas vraiment compliqué. Faute d'avoir cherché à les comprendre il est plus simple de jouer la carte du populisme et de dire que c'est trop compliqué.

POUR LA FGAAC-CFDT IL FAUT DÉFENDRE LE SYSTÈME DE PRIME DE TRACTION ET L'AMÉLIORER

ROBUSTE

Notre système de prime de traction n'a pas été conçu pour absorber une crise sanitaire telle que celle que nous venons de traverser. Rapidement la FGAAC-CFDT a demandé et obtenu que soit pris des mesures de compensation pour les journées blanches.

En parallèle, notre système s'est bien comporté, et grâce à l'intervention de la FGAAC-CFDT la prime complémentaire a bien joué son rôle d'amortisseur quand les rendements se sont dégradés.

De ce constat nous pouvons affirmer que le système est robuste, même si une adaptation de circonstance a été nécessaire.



5, rue Pleyel
93200 ST DENIS



01/76/58/12/21



www.fgaac-cfdt.fr



fgaac-cfdt@fgaac.org



FGAAC-CFDT Officiel



FGAAC-CFDT



JUSTE

La FGAAC-CFDT défend les primes car elles sont justes.

C'est également une conception de la rétribution qui est partagé par beaucoup d'agents de conduite : Plus je produis, plus je gagne. La forfaitisation simplifierait énormément, mais créerait beaucoup d'injustice.

Elle tuerait également beaucoup de parcours professionnels car à rétribution identique, beaucoup d'agents renonceraient à une évolution de carrière.

EQUITABLE

Les agents de conduite ne choisissent pas la charge de leur roulement.

Aussi un mécanisme de solidarité existe pour rétribuer mieux les roulements de faible rendement. Ce mécanisme de prime complémentaire garantit une équité.

La FGAAC-CFDT considère que l'ÉQUITÉ de traitement est plus juste que l'ÉGALITÉ de traitement.

La CGT affirme que l'augmentation de production ne se ressent pas sur la rémunération ?

La FGAAC-CFDT ouvre ses archives et constate :

Ci dessous un comparatifs de la moyenne des PMJR (Primes Moyennes Journalières Réalisées) par réseau depuis décembre 2001 jusqu'à la période avant la crise COVID :

Nord Est

Décembre 2001	Février 2020	Evolution
33,09 €	48,47 €	+ 46,48 %

Atlantique

Décembre 2001	Février 2020	Evolution
33,31 €	46,52 €	+ 39,64 %

SUD EST

Décembre 2001	Février 2020	Evolution
34,24 €	48,37 €	+ 41,26 %

**La FGAAC-CFDT pose la question :
Croyez vous que les primes auraient
progressé de cette façon si elles
avaient été forfaitisées en 2001 ?**